

Colloque organisé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne par
l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne
et SPHERE (UMR 7219)-Gramata,
en partenariat avec la Société pour l'histoire des Facultés de droit
et l'Institut Universitaire de France

Manifestation honorée du soutien de la Commission
de la recherche de l'université (projet Sorb'rising)

Coordination :

Pierre Bonin, professeur d'histoire du droit, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Pierre-Marie Morel, professeur de philosophie antique, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Véronique Decaix, maître de conférences en philosophie médiévale, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre de l'Institut universitaire de France

Comité scientifique :

Marie Bassano, professeur d'histoire du droit, université Toulouse Capitole
Barbara Cassin, directrice de recherche émérite, CNRS, membre de l'Académie française
Dominique Couzinet, maître de conférences en philosophie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Emmanuelle Chevreau, professeur d'histoire du droit, université Paris-Panthéon-Assas
Nader Hakim, professeur d'histoire du droit, université de Bordeaux
Andreas Helmis, professeur d'histoire du droit, université nationale et capodistrienne d'Athènes
Thornton C. Lockwood Jr, professeur de philosophie politique antique, université Quinnipiac (Connecticut)
Ian Maclean, professeur émérite d'études de la Renaissance, université d'Oxford (Royaume-Uni) et professeur d'histoire à titre honoraire, université de Saint Andrews (Royaume-Uni)
Ulrike Muessig, professeur ordinaire de droit civil et d'histoire du droit allemand et européen, université de Passau (Allemagne)
Pierre-Yves Quiviger, professeur de philosophie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur de l'UFR de philosophie
Marie-France Renoux-Zagamé, professeur émérite d'histoire du droit, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Anne Rousselet-Pimont, professeur d'histoire du droit, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directrice du M2 d'histoire de la pensée juridique moderne
Aldo Schiavone, professeur de droit romain, université "La Sapienza" (Rome)
Juhana Toivanen, maître de conférences en philosophie médiévale, université de Jyväskylä (Finlande)

L'argumentaire de la rencontre est disponible au bout de ce lien : <http://p1ps.fr/aristote>

Inscriptions : philo-recherche@univ-paris1.fr

Aristotélisme et pensée juridique



Colloque interdisciplinaire et international
organisé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
les 5 et 6 octobre 2023

Salle à la Fresque, ancienne ENC - D 306
(17 rue de la Sorbonne, accès par la cour)



5 octobre 2023

9 h 30

Sous la présidence de Violaine Sébillotte, professeur d'histoire grecque, vice-présidente en charge de la recherche

Accueil, par Christine Neau-Leduc, professeur de droit privé, présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Conférence d'ouverture : *Le naturel et le légal. Aristote et le « juste politique »*, par Pierre-Marie Morel, professeur de philosophie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Penser le ius. Philosophie grecque, dispositifs aristotéliens et juristes romains, par Aldo Schiavone, professeur émérite de droit romain, université "La Sapienza"

Cicéron pour ou contre Aristote ? Le cas des livres III et IV de la République, par Stéphane Marchand, maître de conférences en philosophie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

14 h 30

Sous la présidence de Jean-Baptiste Brenet, professeur de philosophie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Aristotélisme arabe et droit musulman, par Ziad Bou Akl, chargé de recherche au CNRS, Centre Jean Pépin

Metron, justice et équilibre : la permanence de l'aristotélisme dans la pensée iranienne, par Soudabeh Marin, docteur en histoire du droit et en philosophie, université Paris Nanterre

Thomas d'Aquin, Aristote et les juristes : la réception thomassienne de la distinction aristotélienne entre le juste naturel et le juste légal, par Don Jean-Rémi Lanavère, directeur adjoint de l'école supérieure de philosophie et de théologie de la Communauté Saint-Martin

Jean Bodin et la causalité aristotélienne, par Marine Bohar, doctorante en histoire du droit, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Aristote dans les Miroirs du prince à l'époque des guerres de religion, par Romain Dubos, docteur en histoire du droit, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

6 octobre 2023

9 h 30

Sous la présidence d'Anne Rousselet-Pimont, professeur d'histoire du droit, vice-présidente en charge des bibliothèques et de la science ouverte

In liberalibus jacere ? Le littéralisme comme obstacle à la dialectique chez les premiers glossateurs italiens du Corpus iuris civilis, par Pierre Thevenin, chargé de recherche au CNRS, Institut des sciences sociales du politique

Éléments aristotéliens dans la description de l'institution familiale chez Grotius et Pufendorf, par Gabrielle Radica, professeur de philosophie, université de Lille

« Animal politique, animal social ou animal sociable ? ». Une formule d'Aristote à l'âge classique, par Pierre-François Moreau, professeur émérite de philosophie, école normale supérieure de Lyon

Dans quelle mesure la Raison des Lumières est-elle aristotélienne ?, par Ulrike Muessig, professeur ordinaire de droit civil et d'histoire du droit allemand et européen, université de Passau

14 h 30

Sous la présidence d'Irène Rosier-Catach, directrice de recherche émérite au CNRS

Comment ne pas être aristotélien ? La cité grecque antique au prisme d'Aristote, par Alain Duploux, maître de conférences en archéologie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Michel Villey lecteur d'Aristote, par Pierre-Yves Quiviger, professeur de philosophie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur de l'UFR de philosophie

L'actualité du droit naturel d'Aristote, par François Chénéde, professeur de droit privé, université Jean Moulin Lyon 3

